*Vérifier au prononcé*

**31e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel du Congo**

**14 Novembre 2018**

**Merci Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Congo et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Djibouti salue les mesures prises par le Congo pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier EPU qui se traduisent par la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif, ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

Par ailleurs, Djibouti apprécie les efforts du Gouvernement congolais relatif au renforcement de son cadre normatif et institutionnel, notamment par l’adoption de la nouvelle constitution du 25 octobre 2015 qui vise à améliorer la démocratie et l’Etat de droit par le renforcement des droits civils et politiques.

**Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler au Congo les recommandations suivantes :**

1. **Accélérer la réforme de la Commission nationale des droits de l’homme en vue d’assurer son bon fonctionnement et sa pleine indépendance, en conformité avec les Principes de Paris,**
2. **Poursuivre la politique d’élimination des inégalités entre les hommes et les femmes en prenant les mesures nécessaires visant à accroître la participation des femmes à la vie politique et publique**
3. **Maintenir et renforcer toutes les mesures visant à renforcer le droit à l’éducation pour tous en promouvant un accès accru des filles à l’école primaire.**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Congo à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**